

CODEVNI

Avis sur le PCAET de la CAPI

Document ayant servi de la base de travail :

Le PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2019 – 2025 et son Plan d'Actions

1. Agriculture et alimentation
2. Aménagement et espaces publics
3. Animation
4. Bâtiments
5. Déchets
6. Energies renouvelables
7. Mobilité

1. Agriculture / Alimentation

	Chantier-axe	Libellé action	Avis JP Prudhomme
AGR 1	Circuits courts – diminution des consommations	Accompagner les communes pour l'approvisionnement de leur restauration collective en produits Bio et/ou locaux	<p>Si l'on veut obtenir un réel impact de ce plan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut, dès le cycle de production tendre vers une reconnaissance de produits de qualité pour la santé et l'environnement. Il est proposé d'introduire des produits Bio et/ou locaux, encore faut-il qu'ils puissent répondre aux règles du marché public. - Il serait souhaitable dans une fiche complémentaire d'afficher sur le territoire de la CAPI ou plus large, une démarche de certification des exploitations HVE3 à côté du label BIO. - Afin que la restauration collective puisse s'approvisionner en local en fonction de ses besoins, tout en respectant les clauses de marchés publics, il est indispensable de développer les signes de qualité que sont les marques « produits agricoles ls 'hère » et « la Région a du goût »
AGR 2	Aménagement-stockage carbone	Préserver les terres agricoles sur le territoire Lien avec les déchets : ne pas risquer de développer des cultures uniquement pour répondre aux besoins de méthanisation	<p>Cette action démarre sur une portion du territoire agricole de la CAPI.</p> <p>La création d'un PAEN est une démarche qui devrait couvrir l'ensemble du territoire agricole de la CAPI. En collaboration avec les autres EPCI, on pourrait créer de véritables espaces agricoles qui puissent fonctionner.</p> <p>Afin de répondre aux enjeux du PCAET, une adaptation des cultures et un allongement rotationnel auront un impact favorable.</p> <p>Une fiche supplémentaire est nécessaire, notamment une relative à l'adaptation des cultures voire de nouvelles cultures.</p>

AGR 3	Circuits courts- diminution des consommations	Développer les circuits courts auprès des agriculteurs et des particuliers	<p>Cette fiche est générale, elle demande à être plus détaillée. Elle mérite d’offrir à côté des productions Bio des productions labellisées HVE, d’organiser et structurer les acteurs présents sur le territoire : par exemple, pour une céréale, ce sont tous les intervenants que l’on doit intégrer avec une marque, une démarche commune dans le PCAET.</p> <p>Il y a des réflexions qui ne demandent qu’à être transformées.</p> <p>En parallèle, des évolutions de production de matières premières peuvent aussi compléter ces démarches : diminution de la sole maïs, introduction de légumineuses dans l’alimentation humaine, changement ou allongement des rotations.</p>
-------	---	--	--

Jean-Paul PRUDHOMME apporte les éclaircissements suivants :

Filières courtes : travailler au rapprochement entre les agriculteurs et les consommateurs :

Il ne voit pas de restriction à communiquer/développer la marque IsHere (le CD38) & la région à du goût (AURA)

Sur le PAEN et l’enquête publique : le concept de ville à la campagne est bon, cependant il conviendrait d’y associer d’autres intercommunalités à la CAPI ; VDD et BDD

Les circuits courts : quels moyens pour les développer, financiers ? ou autres ?

Impact lié la baisse de l’utilisation des produits phytosanitaires : nouvelles rotations des cultures et introduction de nouvelles cultures, notamment les légumineuses. A ce titre, il convient d’être attentif aux produits dédiés à l’alimentation humaine et/ou animale ou destinés à la biomasse (méthaniseur, chaufferie).

2. Aménagement / Espaces Publics

Thématique (fiche)	Chantier	Avis
AME1	Aménagement	Accord
AME2	Aménagement	Accord
AME3	Innovation, démonstration	Accord
ESP1	Eclairage public	Accord Ajouter « inciter l’ensemble des communes de la CAPI pour l’extinction de l’éclairage entre minuit et 5h »
ESP2	Biodiversité	Manque de clarté et/ou de précision

ESP4	Prévention des risques et qualité des milieux	Accord
ESP5	Prévention des risques, lutte contre pollution de l'air	Proposition peu crédible voire inefficace.

François GUIGNOT souligne que d'une manière générale les actions présentées vont dans le bon sens. Cependant la CAPI pourrait aller plus loin dans certains domaines.

Pauline Teyssier précise qu'au titre de l'éclairage public, 18 communes sur les 22 appliquent l'extinction nocturne, l'objectif étant prévu d'atteindre 100% des communes.

A ce sujet, Marie Durieux-Garcia informe qu'une part importante de la population ne comprend pas l'existence et les raisons des zones allumées et des zones éteintes. L'information ne passe pas dans toutes les strates de la population. En outre il y a aussi des zones privées qui restent allumées !

Pour les zones de captage d'eau : les rendre fiables et les protéger.

A propos de la biodiversité : donner les différentes précisions sur les actions que la CAPI compte mener.

Concernant l'implication de GRDF, que fait la CAPI ? Pauline Teyssier indique que la collectivité territoriale associe l'ensemble des porteurs d'actions et que GRDF est un de ses partenaires. Chaque partenaire est responsable du suivi de ses propres démarches. Se pose ainsi la question comment évaluer ces actions si la CAPI n'est pas le pilote/responsable ? En effet, si chaque action, mise en œuvre par un acteur qui n'est pas la CAPI, le risque est que cet acteur ait intérêt à faire avancer son projet sans privilégier l'intérêt collectif.

- La CAPI et la CCBD qui vont hériter de la propriété du SIM (Syndicat Intercommunal des Marais de Bourgoin) véritable patrimoine qui représente 180 Km de rivière et canaux, une toile d'araignée dans les marais, avec des francs bords qui peuvent permettre de multiples fonctions :
 - ✓ Maitrise des niveaux des eaux / Déplacements doux sur les francs bord des canaux, loisirs de proximité...
 - ✓ Support pédagogique, il existe déjà le sentier des marais sur les francs bord du Catelan, de St Marcel Bel Accueil à Trept, très fréquenté à pied, en vélo, à cheval.
 - ✓ Des classes du collège de Champfleuri, les élèves de la Maison Familiale de Mozas, journées détentes pour les entreprises (Centaure par ex), les membres du CLD NI !!!! ont utilisé ce support pour mieux comprendre la nature, appréhendé des sujets comme la qualité de l'eau, le calcul du volume d'un arbre, les méfaits des déchets de tout ordre qu'on peut trouver dans ces marais, le bien vivre et respirer le bon air !!
 - ✓ Les jeunes peuvent vraiment comprendre la nuisibilité des plastiques, des bouteilles, des mégots, des déchets de tout ordre....
 - ✓ Sensibiliser les promeneurs, jeunes et adultes aux réalités de l'activité agricole et faciliter la communication entre le monde agricole et les habitants
 - ✓ Permettre une sensibilisation Eco citoyenne et au Développement Durable,
 - ✓ La proximité de ce marais d'une population de 130 000 habitants est une chance qu'il faut exploiter !!
 - ✓ Il faudrait peut-être faire une journée avec les élus ??

3. Animation

Thématique (fiche)	Chantier	Libellé Action	Avis
ANIM 1	Changement de comportement	Accompagner l'émergence d'initiatives locales auprès des différents acteurs du territoire : monnaie locale	ACCORD Cf. le Tissou né en Mai 2019
ANIM 3	Mobilisation promotion	Partager le programme avec les partenaires et les mobiliser tout au long de la durée de vie du programme / animation auprès de partenaires supra territoriaux (SCoT, SARA, Syndicats de gestion des déchets...)	ACCORD Peut-être faire "plus" que donner envie aux élus de changer de comportement ? Leur faire comprendre la nécessité de le faire (cf.Tepos)
ANIM 4	Changement de comportement	Proposer un parcours de sensibilisation des élus à la Transition énergétique, notamment sur la thématique aménagement (et PLU)	ACCORD Comprendre pourquoi certains élus ne sont motivés par le changement de comportement (les freins), afin d'améliorer les outils de sensibilisation.
ANIM 5	Mobilisation promotion	Renforcer la sensibilisation aux enjeux du programme d'actions Transition énergétique et la mobilisation des acteurs (entreprises, partenaires, citoyens, associations), en développant de nouveaux supports (plateforme internet, concours...)	ACCORD La sensibilisation va-t-elle suffire pour atteindre les objectifs Tepos ?
ANIM 6	Innovation et démonstration	Proposer des modèles économiques pour appuyer la pérennisation de la	ACCORD

		démarche Nord-Isère Durable, en renouvelant ou en prospectant des partenariats	
ANIM 8	Changements de comportements	Watty à l'Ecole	ACCORD Création d'une filière post bac/formation continue sur e conseil en transition énergétique, climatique... Intégrer la thématique du changement climatique dans le cursus des filières logistiques
ANIM 9	Changement de comportement	Sensibilisation aux économies d'énergie	ACCORD
ANIM 10	Changement de comportement	Accompagner l'émergence d'initiatives locales auprès des différents acteurs du territoire : organisation d'évènements mobilisant les entreprises sur le TE	ACCORD

Beaucoup d'idées sont réalisables rapidement

Presque toutes les actions et les animations sont basées sur la sensibilisation (élus et citoyens).

Cela risque de rendre difficile le suivi des concrétisations, sans un étroit suivi et accompagnement.

La sensibilisation financière reste la plus convaincante.

Attention au décalage entre la communication en direction de la population et la réalité du terrain constatée par les habitants des communes de la Capi (exemplarité).

Marie DURIEUX GARCIA amende :

Absence de lisibilité auprès des différents acteurs du territoire, c'est trop généraliste

Il faut appuyer sur la nécessité du changement de comportement. Quels sont les freins à l'objection des élus ?

Intégrer le changement climatique dans la filière logistique, notamment au niveau du transport

4. Bâtiments

- a) L'état des lieux est à reprendre en regard des tableaux dont la lecture n'est pas intelligible, notamment en terme de :
- Surface des bâtiments résidentiels
 - Population
 - Consommation d'énergie (origine ? gaz à effet de serre ? mix chauffage/climatisation ?)

b) Clarification par type de bâtiments et m2, avec un plan d'actions :

- Logements
 - Tertiaire/bureaux
 - Industrie
 - Services publics (Capi)
- } incitatif
- plan d'action travaux à mettre en œuvre

Objectif : rénovation des logements & recyclage et impact

c) Consommation énergétique

Création d'un observatoire du PCAET de la CAPI qui serait composé de 30 membres (élus – associations – Conseil de Développement – industriels (CCI) – artisans) qui se réunirait annuellement pour faire un point sur l'avancement du PCAET.

Tableaux de bord : nombre de logements/surface ; développement du mix énergétique/bâtiments

5. Déchets

Thématique (fiche)	Actions	Avis
DECH 2	Méthanisation. Micro-digestion aérobie containerisée	Accord, qui va gérer ces micro-méthaniseurs ? Autres réflexions : nature des entrants ? quelle est la taille ou volume de ces matériels ? quelle est la quantité des produits nécessaire au bon fonctionnement des méthaniseurs ?
DECH 4	Réduction des déchets. Accompagner les habitants sur le compostage et le tri à la source	Accord, accompagner, comment ? si tous les plastics sont supprimés, comment sera alimenté l'usine d'incinération ?
DECH 5	Réseau chaleur, optimisation de la production d'électricité	OK, devenir des mâchefers ?
DECH 6	Réseau chaleur. Traitement des encombrants de la déchèterie, incinérables sur le périmètre du SITOM	OK Les produits seront-ils brûlés dans l'incinérateur ?
DECH 7	Innovation et démonstration. Optimisation des aérocondenseurs	OK
DECH 1		OK

	Tri à la source. Diminution des consommations. Sensibiliser et mobiliser les agents des collectivités au tri des déchets	Idem au point DECH 2
DECH 3	Réemploi et recyclage. Diminution des consommations. Etudier les opportunités de développement de filières de réemploi et/ou recyclage	OK
DECH 8	Réduction des déchets. Lutte contre la pollution de l'air. Limiter le brûlage des déchets verts (plateforme de co-compostage, mise à disposition de broyeurs, actions de sensibilisation...)	OK, avec accompagnement Les déchets alimentaires contiennent trop d'eau pour être brûlés. Développer le compostage, c'est bien, alternative les poules...par maison, quartier ? plus difficile en appartement
DECH 9	Tri à la source. Diminution des consommations. Sensibilisation auprès des publics scolaires	OK, oui pour le public scolaire, pourquoi pas auprès des utilisateurs ?
DECH 10	Tri à la source	OK pour l'optimisation des modes de gestion des déchets, quel avantage ?

CHIFFRES 2017 - DECHETS -

2017 - (Source SMND)	Ordures ménagères résiduelles (OMR, vers incinération, après collective sélective) /kg/habitant,	Recyclage papiers, journaux /kg/habitant	Recyclage verre / kg/habitant	TOTAL OM /kg/habitant	TOTAL recyclage/kg/habitant	% recyclage/kg/habitant
BJ	321,1	29,1	16,6	366,8	45,7	12,46%
CAPI	267,6	29,7	18,3	315,6	48	15,21%
SMND	250,8	33,5	24,3	308,6	57,8	18,73%
ISERE	216	46	28	290	74	25,52%
REGION	233	46	30	309	76	24,60%
France (source ADEME 2015)	261			365	104	28,49%

Il en ressort que la CAPI recycle à hauteur de 15, 21%, le SMND 18,75%, la moyenne départementale est de 25,52%, et la moyenne nationale de 28,49%.

Bourgoin – Jallieu a une performance très faible à hauteur de 12,46%.

Sachant que l'objectif horizon 2030 du **PLAN NATIONAL DE GESTION DES DECHETS** a été fixé à hauteur de 65%, notre territoire a une énorme marge de progression.

Depuis plusieurs années, des collectivités, ainsi par exemple la ville de Roubaix, s'engagent dans la démarche « Zéro déchets » et ont mis en place des politiques incitatives de réduction des déchets.

La Métro de Grenoble va appliquer en 2022 une taxe incitative sur les ordures ménagères pour inciter à moins jeter pour payer moins, suite à un Schéma directeur des déchets 2020-2030 mis en place en concertation avec les habitants.

Ci joint le lien sur la Synthèse de leur Schéma directeur très instructif et propre à donner plein d'idées concrètes.

<https://www.lametro.fr/43-que-fait-la-metropole-.htm>

Une réflexion approfondie conviendrait d'être menée par rapport au compostage domestique notamment dans les communes les plus importantes de la CAPIE.

Jean-Yves DARMEDRU : les contraintes et les accompagnements sont les seules sources d'actions efficaces. Tous les membres du groupe de travail partagent cet avis.

Ce qui manque : un fil conducteur qui entraînerait tout le monde et avec de la visibilité.

Françoise LHUILLIER : au sujet des ordures ménagères, en conclusion de ses notes ci-dessus ;

Le territoire dispose d'une marge de progression importante et elle implique directement les habitants.

Marie DURIEUX- Garcia précisant qu'il convient aussi d'arrêter l'enfouissement des plastiques mis en déchetteries et les mettre à l'incinérateur.

6. Energie

Thématique (fiche)	Libellé action	Avis
ENR 1	Encourager le développement de la production d'énergie renouvelable citoyenne	Accord ... mais - est ce que la « centrale villageoise » aura les compétences pour conseiller les citoyens ? - semble cibler uniquement le photovoltaïque - dommage : par ex., le solaire thermique est aussi une bonne solution
ENR 2	Développer l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine bâti public (ou parkings)	Accord ... mais

		<ul style="list-style-type: none"> - l'installation de PV n'est pas toujours/souvent compatible avec les capacités portantes des toitures existantes - la réglementation pour la revente ou même l'utilisation en intra du courant n'est pas encore parfaitement efficace → une étude de faisabilité technique et juridique approfondie a-t-elle été réalisée ?
ENR 3	Inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine bâti des entreprises ou sur parking	<p>Accord</p> <p>... mais</p> <p>voir ENR2</p>
ENR 5	Etudier les innovations technologiques que la collectivité pourrait développer ou favoriser dans le domaine des énergies renouvelables	<p>Accord</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAPI territoire d'expérimentation ENR est légitime pour mettre en œuvre des innovations en ENR, - mais pas que sur le PV
ENR 6	Accompagner l'émergence de projets de méthanisation	<p>Accord</p> <p>... à voir en lien avec les actions</p> <ul style="list-style-type: none"> - DECH2, (micro-méthanisation) - et ENR5 (expérimentations) <p>vérifier qu'il n'y a pas d'impacts à partir des expérimentations réalisées dans d'autres territoires</p>
ENR 7	Autonomie solaire Photovoltaïque de l'entreprise CAPSUD	<p>?? pas compris le projet</p> <p>s'agit-il de</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse des résultats de l'entreprise CAPSUD ? - l'étude d'une éventuelle duplication du modèle (action ENR5) ? - éléments financiers « 250,00€ » ?
ENR 8	Centrale Photovoltaïque au sol sur site dégradé (ISDND – site enfouissement ordures ménagères)	<p>Accord</p> <ul style="list-style-type: none"> - est une expérimentation à inclure dans ENR5 ? - y a-t-il possibilité de coupler l'installation PV avec un usage agricole, élevage extensif ? Voir ENR 10
ENR 9	Animation de la marque Rhône-Alpes bois bûche	<p>Accord</p> <p>Il s'agit-il de former les entreprises à fabriquer des bûches sèches pour le chauffage, n'émettant pas de particules fines</p> <ul style="list-style-type: none"> - est-il avéré que ces bûches sont efficaces sur ce point, vu le nombre de ménages concernés sur CAPI ? - leur coût est-il beaucoup plus élevé ? Faut-il envisager des aides financières ? - une importante campagne de sensibilisation par CAPI est indispensable - lien avec BAT 8
ENR 10	Etude d'opportunité sur une expérimentation agri voltaïque	<p>Accord</p> <ul style="list-style-type: none"> - en lien avec EN5 et ENR8 - ce principe pourrait s'appliquer à l'élevage de volailles qui ont besoin à la fois d'être en extérieur et d'avoir de l'ombre - et rentabiliser l'élevage non industriel. - en revanche peut-être plus difficile de coupler avec l'agriculture ?

Dans tous les cas de développement d'ENR à base de PV, il faudra intégrer dans les impacts environnementaux la question de l'énergie grise, liée non seulement à la fabrication, mais aussi au démontage et au recyclage des panneaux en fin de vie.

Par ailleurs, une action serait à engager pour les constructions neuves, public et privé, résidentiel et tertiaire, pour intégrer dès le cahier des charges initial, l'intégration d'ENR les mieux adaptés au projet avec des objectifs précis de production et d'énergie grise.

Actions en cours de réflexion :

ENR 4	Produire du biogaz à partir des déchets de STEP	??? pas de fiche ! Quel lien avec la fiche ENR 6 et DECH 2 ?
-------	---	---

Myriam OLIVIER propose différents commentaires, voire des interrogations, sur ces sujets :

Micro méthaniseur : qui les gère ? quelle définition ? quelles solutions pratiques ? Le problème étant aussi s'il y aura des productions agricoles dédiées au méthaniseur ?

De manière globale, il y a un manque de cohérence entre les actions, c'est plutôt un travail en silo ! Les 10 fiches sont trop concentrées sur le photovoltaïque. Certaines actions ont des effets pervers voire négatifs sur d'autres sujets. Un gain sur une action peut entraîner des pertes beaucoup plus importantes sur d'autres actions.

Intérêt du photovoltaïque :

- Oui, sur les terres qui restent utilisables
- Sur les bâtiments, mitigé, en regard des contraintes techniques (poids, prise au vent, réglementation actuelle par rapport au prix de vente de l'électricité produite)

Quid du solaire thermique qui fonctionne relativement bien sur notre territoire ?

Quid de l'expertise des capacités des réseaux, notamment des villes nouvelles, à absorber les retours en électricité et gaz ?

Quid du coût de l'énergie grise (construction et recyclage des matériaux, notamment pour les panneaux photovoltaïques) ?

Piste : intégration de certaines actions dans les permis de construire (constructions neuves). Quels moyens dispose la CAPI pour imposer plus d'ENR que réclame la RT2012 ?

7. Mobilité

Dans sa globalité, les propositions sont bonnes et favorables à une mobilité sur le territoire ainsi que sur les territoires voisins.

Je suis d'accord avec ces propositions. Toutefois je relève quelques points en guise de remarques :

- Accompagner vos déplacements au-delà du territoire/Promouvoir la mobilité entre territoires.

Je propose que certains points soient renforcés, notamment vers les collectivités voisines. Si les transports semblent adéquats vers Lyon (La Verpillière, etc...) Je pense que les axes vers La Tour du Pin, Morestel et La Côte Saint André seraient à renforcer.

- Organiser le transport public/flotte véhicules écologiques/Poids lourds moins polluant.

Le chemin de Fer ne desservant principalement que l'axe Est-Ouest, il faudrait recourir à une desserte par autocars, d'où l'intérêt de trouver un mode de propulsion non polluant !

- Affirmer une politique vélo forte/faciliter les déplacements en mode doux

J'ajouterai qu'il y a un manque de continuité entre des secteurs pourvus de circulation aux 2 roues dans de bonnes conditions, pour ne citer que la RD 1006 ou le vélo devient carrément dangereux.

- Favoriser le co-voiturage

J'ajouterai que le système développé par smartphones permet une souplesse de dernière minutes qui ne peut que favoriser le co-voiturage

- A43 : importante pollution aux particules fines – proposition de baisse des vitesses

Parmi les déchets, avec l'axe « Lutte contre la pollution de l'air » il n'est pas fait allusion aux particules fines PM10 et PM2 et NO2, issus du transport, une carte montre pourtant l'accumulation de ces polluants le long de l'autoroute, voir graphes pages 31,32 et 33 du Diagnostic PCAET ;

L'impact du transport routier est de loin le plus impactant, avec le chauffage au bois. Ces deux points pourraient être traités en priorité compte tenu de l'impact pour la santé.

Parmi les actions possibles, on pourrait densifier la végétation et les sols à proximité de l'autoroute, des centres commerciaux. Et maintenir cette végétation active en particulier en été pendant les périodes de forte chaleur. Ce qui exigerait de stocker de l'eau pendant les périodes pluvieuses, voir celle qui vient des stations d'épuration. Parfois ce serait peut-être plus utile que d'installer des panneaux solaires.